



E.F.C
AUTO ECOLE
FORMATION & CONDUITE
SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299
07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Programme détaillé des formations théorique et pratique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Les 4 compétences et les sous-compétences associées sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

I. Les filières proposées et leurs spécificités

Permis B traditionnel boîte Manuelle

La formation au permis B traditionnel peut débuter dès 16 ans et l'épreuve pratique peut être effectué dès 17ans.

Vous pratiquerez un minimum de 20 heures de conduite.

Suite à l'obtention du permis via cette filière, vous serez en permis probatoire pour une durée de 3 ans.

Permis B 78 boîte Automatique

La formation au permis B traditionnel peut également débuter dès 16 ans .

Vous pratiquerez un minimum de 13 heures de conduite .

La période probatoire est la même qu'en boîte manuelle.

Apprentissage Anticipé de la Conduite (A.A.C) boîte manuelle et automatique.

La formation à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite peut débuter dès 15 ans pour les deux filières précédemment citées.

Vous pratiquerez un minimum de 20 heures ou 13 heures de conduite selon la filière choisie . Vous devez participer à un rendez-vous préalable et au minimum, à 2 rendez-vous pédagogiques.

Vous effectuerez un minimum de 1 an et 3000km pendant cette période de conduite accompagnée.



SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Suite à l'obtention du permis via cette filière, vous serez en permis probatoire pour une durée de 2 ans.

Les avantages de la formation AAC sont :

- Réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 ans
- Commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans
- Passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans
- Augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel ;
- Obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur »
- Prendre de l'expérience en conduite avant même d'avoir le permis

Conduite Supervisée (C.S)

La formation au permis B en Conduite Supervisée peut débuter dès 18 ans.

Vous pratiquerez un minimum de 20 heures de conduite ou 13 heures de conduite. Vous devez participer à un rendez-vous préalable.

Contrairement à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite, il n'est pas imposé de durée minimum de formation, ni de kilométrage obligatoire. Il s'agit simplement d'une méthode complémentaire à la formation traditionnelle.

Suite à l'obtention du permis via cette filière, vous serez en permis probatoire pour une durée de 3 ans.

Les avantages de la formation CS sont :

- D'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser
- D'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel

Passerelle B78 vers B

Cette formation consiste à transformer le permis B78 obtenu en permis B boîte manuelle.



E.F.C

AUTO ECOLE

FORMATION & CONDUITE

SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299
07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Elle s'effectue sur un minimum de 7 leçons de conduite d'une heure chacune, sur un véhicule en boîte manuelle afin d'apprendre à l'élève la partie mécanique sur ce type de véhicule.

Une leçon théorique est également proposée, afin d'aider l'élève dans sa transition.

Aucun passage d'examen pratique n'est demandé, nous validons l'attestation de suivi de formation et nous en remettons un exemplaire à l'élève. Celui-ci pourra effectuer sa demande sur le site ANTS pour la levée du code 78 et obtenir son nouveau permis boîte manuelle.

II. Déroulement de la formation

A noter qu'il peut être intéressant d'un point de vue pédagogique de débiter la formation pratique en même temps que la formation théorique, pour mettre des situations concrètes de conduite en circulation sur la formation abstraite et théorique du Code de la Route.

Evaluation de départ (1h)

La formation au permis de conduire débute par une heure d'évaluation de départ. Votre heure d'évaluation sera programmée lors de votre inscription à l'auto-école.

Celle-ci a pour but d'élaborer un contrat de formation afin d'estimer et d'exprimer au plus juste la durée de votre formation. (cf. 2.2 Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite et à la sécurité routière)

Code de la Route

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média, avec un enseignant ou via Internet.

Les séances de cours thématiques vous permettent de continuer à apprendre votre Code en plus de la lecture simple du livre de Code. Les cours sont dispensés dans les locaux de l'auto-école, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Ces cours thématiques concernent les 10 thèmes en concordance avec le livre du Code de la Route :

Les 10 thèmes du Code de la Route

Programme détaillé des formations théorique et pratique
SIRET: 95108131400019 EFC FORMATION CONDUITE Agrément n° E2307800200
Déclaration d'activité enregistrée sous N° 11788650678
CERTIFICAT QUALIOPI N° 03014



E.F.C

AUTO ECOLE FORMATION & CONDUITE

SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019

AGREMENT E2307800200

Code APE 8553Z

contact.formationconduite.fr

0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Dispositions légales en matière de sécurité	Le conducteur	La route
Les autres usagers de la route	Documents, passagers et chargement / Premiers secours	Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité	Equipements de sécurité des véhicules	Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Les horaires des cours thématiques sont disponibles sur la porte de la salle de code.

Les séances thématiques de Code sont des tests 20 questions, abordant chacun un thème.

Les séances de Code en salle (tests 40 questions) vous permettent :

- de vous entraîner en vue du passage à l'examen du Code de la Route (rythme des questions, tournure des phrases, attention aux détails de l'image)
- de vous habituer à une concentration nécessaire pour l'examen (pas de téléphone, silence et calme requis en salle de code)

Heure de conduite

Vous pouvez programmer des heures de conduite par simple contact avec le secrétariat de l'auto-école. Celles-ci peuvent être suivies aussi bien en parallèle de votre formation au Code qu'ultérieurement, une fois votre Code de la Route obtenu.

L'apprentissage de la conduite est progressif, le formateur et le rythme de formation s'adaptent aux capacités de chaque élève. Vous allez effectuer votre apprentissage de la conduite selon le REMC, à chaque séance, nous nous efforcerons de suivre un objectif précis de la formation, tout en respectant les besoins de l'élève et l'ordre des quatre compétences de la formation :

1. Maîtriser le véhicule
2. Circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions plus difficiles
4. Conduite en autonomie et éco-conduite

Programme détaillé des formations théorique et pratique

siret 95108131400019 EFC FORMATION CONDUITE Agrément n° E2307800200

Déclaration d'activité enregistrée sous N°11788650678

CERTIFICAT QUALIOPI N° 03014



E.F.C

AUTO ECOLE FORMATION & CONDUITE

SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019

AGREMENT E2307800200

Code APE 8553Z

contact.formationconduite.fr

0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

A la fin de chaque compétence, vous serez évalué pendant environ 20 minutes sur l'acquisition des objectifs spécifiques à celle-ci. Vous rencontrerez différentes situations correspondant à chaque point de la compétence. En cas de réussite, vous passerez à la compétence suivante, dans le cas contraire, les points non-acquis seront revus avec l'enseignant. **(cf. annexe 1)**

Au cours de votre apprentissage, vous pratiquerez la conduite dans un maximum de situations différentes, dans la mesure du possible : voie rapide, conduite de nuit, pluie/neige/brouillard/verglas... Les situations qui n'auraient pas été rencontrées lors de la formation pratique seront travaillées de façon théorique en présentiel par un enseignant.

**Votre école de conduite met actuellement en place des cours d'écoute pédagogique en conduite. Ceux-ci vous permettront prochainement de participer à des leçons de conduite avec d'autres élèves pour un partage des savoirs et une progression facilitée.*

Les cours théoriques de sécurité routière (3 x 1h)

Votre formation pratique au sein de l'auto-école sera ponctuée de cours théoriques de sécurité routière. Ces cours théoriques sont dispensés en présentiel par un enseignant à un groupe d'élève, généralement le mercredi après-midi.

Les cours théoriques de sécurité routière portent sur les thèmes suivants :

- Vérifications et premiers secours
- Installation et découverte du véhicule
- Alcool, drogues et médicaments (sauf AAC)

Chaque élève doit avoir participé une fois à chaque cours avant de pouvoir être évalué en examens blancs.

Examen blanc à l'épreuve pratique (3 x 1h)

L'examen blanc au permis est semblable à une séance de conduite classique, à la variable près que votre enseignant notera l'ensemble des fautes que vous pourriez commettre (comme lors d'un examen officiel). L'enjeu de ces examens blancs est de vous apporter les derniers correctifs et de vous mettre en situation d'examen, pour vous préparer au mieux au passage de l'épreuve pratique.



E.F.C

AUTO ECOLE FORMATION & CONDUITE

SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019

AGREMENT E2307800200

Code APE 8553Z

contact.formationconduite.fr

0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Fin de Formation Initiale (AAC / CS) (1h)

Pour obtenir l'attestation de fin de formation initiale, il faut que l'élève ait obtenu son Code de la Route (Epreuve Théorique Générale) et ait terminé sa formation de conduite avec les enseignants de l'auto-école.

Cette heure fonctionne comme une évaluation complète de l'ensemble de la formation pour valider la décision de partir en conduite accompagnée.

Si cette évaluation est fructueuse, le moniteur estime que l'élève est prêt à conduire en-dehors des cours de conduite, l'auto-école programme un rendez-vous préalable et délivre à l'élève l'attestation de Fin de Formation Initiale.

Rendez-vous préalable (AAC / CS) (2h)

Le but du rendez-vous préalable à la conduite accompagnée est d'expliquer aux accompagnateurs quelle attitude, quels gestes et quelles réactions adopter lors de l'accompagnement de leur élève en conduite. Cela permet également aux accompagnateurs inquiets d'être rassurés et de voir le niveau de conduite de leur élève dans un environnement contrôlé et sécurisé par la présence du moniteur.

L'accompagnateur doit :

- être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ;
- avoir obtenu l'accord de son assureur ;
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite.

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

Le rendez-vous préalable est le point de transition entre la conduite en auto-école et la conduite avec les accompagnateurs. Lors de ce rendez-vous, l'auto-école vous remettra 2 exemplaires de l'attestation de Fin de Formation Initiale.

Rendez-vous pédagogique en conduite (AAC) (2 x 1h)

Le rendez-vous pédagogique en conduite permet à l'enseignant, aux parents (aux accompagnants) et à l'élève de faire un bilan de son apprentissage de la conduite.

Programme détaillé des formations théorique et pratique

SIRET 95108131400019 E.F.C FORMATION CONDUITE Agrément n° E2307800200

Déclaration d'activité enregistrée sous N°11788650678

CERTIFICAT QUALIOP N° 03014



E.F.C

AUTO ECOLE
FORMATION & CONDUITE
SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019

AGREMENT E2307800200

Code APE 8553Z

contact.formationconduite.fr

0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

L'enseignant en profitera pour relever les erreurs et les points à corriger, dans le but de donner des objectifs de travail avant le prochain rendez-vous en auto-école, conformément au REMC et au programme de formation.

Rendez-vous pédagogique en salle (AAC) (2 x 2h)

Le rendez-vous pédagogique en salle facilite le partage d'expérience entre les élèves, les parents et l'enseignant. Il agit également comme un cours de sensibilisation à la sécurité routière en abordant des thèmes comme l'alcool, la vitesse, le téléphone...

Formation post permis 7 heures

Cette formation d'une journée, est suivie entre six et douze mois après l'obtention du permis, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de sur confiance au moment où le jeune conducteur a acquis d'avantage d'assurance au volant.



E.F.C

AUTO ECOLE FORMATION & CONDUITE

SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

III. Programme détaillé : le REMC et ses compétences

Qu'est-ce que le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne ?

Le REMC est le programme de formation de référence mis en place par les pouvoirs publics. La formation au permis B ainsi que l'apprentissage de la prévention routière s'articulent autour de ce programme. Ce référentiel est donc destiné aux professionnels de la conduite. Il a été mis en place par l'arrêté du 13 mai 2013.

Cependant, la plupart des auto-écoles ne le considèrent pas comme un programme en soit, mais plutôt comme une trame à suivre par l'enseignant pour développer et adapter sa pédagogie. L'apprentissage de la conduite est progressif, le formateur et le rythme de formation s'adapte aux capacités de chaque élève.

Les 4 compétences du REMC et leurs sous-compétences

Vous allez effectuer votre apprentissage de la conduite selon le REMC, à chaque séance, nous nous efforcerons de suivre un objectif précis de la formation, tout en respectant l'ordre des quatre compétences de la formation :

1. Maîtriser le véhicule
2. Circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions plus difficiles
4. Conduite en autonomie et éco-conduite

La liste exhaustive des compétences et des sous-compétences sont disponibles dans le document annexe « *Annexe REMC compétences et sous compétences* ».

Evaluation de l'acquisition des objectifs de chaque compétence

A la fin de chaque compétence, vous serez évalué pendant environ 20 minutes sur l'acquisition des objectifs spécifiques à celle-ci. Vous rencontrerez différentes situations correspondant à chaque point de la compétence. En cas de réussite, vous passerez à la compétence suivante, dans le cas contraire, les points non-acquis seront revus avec l'enseignant.



AUTO ECOLE
FORMATION & CONDUITE
SE FORMER, C'EST RÉUSSIR

SIRET 95108131400019
AGREMENT E2307800200
Code APE 8553Z
contact.formationconduite.fr
0745529299
07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

IV. Information au public

Le programme détaillé des formations (théorique et pratique) est porté à la connaissance du public par affichage dans l'établissement et sur le site internet ***www.efcautoecole.fr***.

E.F.C